

Les Archers des Monts du Lyonnais

N° agrément FFTA - 33 69 088 // N° agrément Jeunesse et Sport - 69 90 644

Siège social : 76 rue des Tanneries - 69590 St SYMPHORIEN SUR COISE

Tél : 04 78 44 48 89 / Mail : archersmdl@gmail.com

www.archersdesmontsdulyonnais.fr



FICHE D'INSCRIPTION - SAISON 2018/2019

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Date de naissance *	Tél fixe
Mail* (OBLIGATOIRE pour récupérer la licence - indiquer celui des parents pour les enfants mineurs)	Tél portable* (Indiquer celui des parents pour les enfants mineurs)

* saisie obligatoire

Licence Loisir Compétition Compétition + BEES 1 Loisir + BEES 1

Cotisation annuelle

	Loisir	Compétition	Cours + BEES1
<input type="checkbox"/> Poussins 8 à 10 ans	80,00 €	85,00 €	145,00 €
<input type="checkbox"/> Jeunes 11 ans révolu à 14 ans	90,00 €	95,00 €	155,00 €
<input type="checkbox"/> Jeunes 15 ans révolu à 18 ans (<i>éligible AVANTAGE Pass REGION</i>)	100,00 €	105,00 €	165,00 €
<input type="checkbox"/> Adultes	105,00 €	110,00 €	170,00 €
<input type="checkbox"/> Remise par cotisation supplémentaire de la même famille	-8,00 €	-8,00 €	-8,00 €
TOTAL (a)			

Location d'un arc à l'année

<input type="checkbox"/> 1ère année	15,00 €
<input type="checkbox"/> 2ème année (<i>achat possible de l'arc en fin d'année pour 30€ supplémentaire</i>)	60,00 €
TOTAL (b)	

TOTAL A REGLER (a+b)

Paiement en 4 fois (chèque ou prélèvement automatique) - Encaissement au 10 du mois

Paiement directement par CB sur le site internet

cours souhaité (votre choix sera confirmé par votre entraîneur en fonction des places disponibles)

Mardi	<input type="checkbox"/> 18h / 19h15 – Adolescents débutants
	<input type="checkbox"/> 19h / 20h15 – Adultes débutants
Mercredi	<input type="checkbox"/> 16H / 17H15 – Poussins
	<input type="checkbox"/> 17H / 18H15 – Adolescents débutants et confirmés
Jeudi	<input type="checkbox"/> 18h / 19h15 – Adultes débutants
	<input type="checkbox"/> 19h / 21H – Entraînement compétition (sur sélection)

→ Il est obligatoire de joindre un certificat médical avec la fiche d'inscription

→ Obligation d'avoir 6 flèches et un viseur basique pour débiter les cours.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur du club et j'accepte en intégralité son contenu.

J'accepte d'être pris en photos ou en vidéo lors des compétitions ou au sein du club et autorise le club les mettre sur la page Facebook du Club des Archers des Monts du Lyonnais ainsi que sur Internet.

Date :

Signature :

faire apparaître la mention "Lu et approuvé"

La validation de votre adhésion se fera à la fin du mois de l'inscription, après accord de l'entraîneur

